



Nouvelle réorganisation du siège: Il est urgent de prendre le temps...

Le 10 octobre, le SNMH-CGT était convié à une réunion avec la DRH à propos d'un projet de relocalisation de certains services du siège avec une nouvelle répartition entre les sites de Sully et Domino.

On nous a d'abord présenté ce projet comme de simples mesures à la marge destinées à ajouter de la cohérence au fonctionnement des services et dans l'intérêt des agents, comme il se doit... un peu comme si l'on nous disait que la gestion directe n'était qu'une simple mesure technique...la mode au CMN en ce moment est aux euphémismes.

En réalité, assorti d'importantes transformations de l'organigramme, ce train de déménagements présente bien toutes les caractéristiques d'une nouvelle réorganisation que l'on pourrait surnommer « Bélaval II ».

Organisation, réorganisations, désorganisations : retour sur 10 années de chamboule-tout

Nous avons lors de cette réunion du 10 octobre rappelé les souvenirs douloureux laissés par la réorganisation d'Isabelle Lemesle puis la réorganisation de Philippe Bélaval (« Bélaval I » en 2013).

En 2007-2008, Mme Lemesle n'avait pas véritablement ouvert les discussions quant à l'organisation qu'elle souhaitait mettre en place. Sa réforme a bouleversé les modes de fonctionnement entre les services du siège, allant jusqu'au dysfonctionnement, mais aussi les liens avec les monuments. Ces derniers se sont d'ailleurs sentis niés dans leur rôle territorial et dans la prise d'initiative sur des actions locales. Seul point positif de cette réorganisation, la revendication de la CGT pour la création d'une Direction scientifique avait été actée.

M. Bélaval qui, en tant que Directeur général des patrimoines au Ministère de la culture, avait appuyé la réorganisation de Mme Lemesle, s'est empressé de dénoncer, une fois devenu président du Centre des monuments nationaux, les dispositions qu'il avait lui-même validées.

Allez comprendre...

Bref, cela aurait pu avoir du bon si la parole des agents avait pour une fois été entendue. Mais non.

Contrairement à Mme Lemesle, M. Bélaval a tout de même instauré une pseudo-concertation où les agents ont pu s'exprimer... mais pas forcément été entendus... et moins encore écoutés. Les dés étaient pipés d'entrée de jeu.

M. Bélaval a ainsi nié la parole des agents mais aussi leur expertise, leurs métiers, leurs missions.

M. Bélaval a notamment fait disparaître la Direction scientifique, démontrant de façon patente son manque d'ambition culturelle et scientifique pour le CMN, lui donnant ainsi moins de portée par la même occasion.

Et ce ne sont là que les faits et effets marquants des réorganisations officielles. Depuis la réorganisation « Bélaval I », l'organigramme de certaines directions a tellement évolué (notamment la DCMC pour ne pas la nommer) que c'est bien une véritable réorganisation ne disant pas son nom qui est à l'œuvre depuis déjà plusieurs mois...

Encore une réorganisation : mais pourquoi faire ?

Un calendrier particulièrement contraint nous a été présenté : « concertation » avec les agents en octobre, passage dans les instances en novembre, mise en œuvre effective en janvier 2019.

Comme pour la gestion directe, tout cela doit être mené au pas de charge accompagné d'un faux-semblant de « dialogue social » que finalement seuls les textes réglementaires imposent à la direction du CMN... direction qui, sinon, ne s'embarrasserait même pas de tous ces dispositifs.

Mais dans les grandes lignes voici ce qui se prépare :

- Création d'un Secrétariat général auprès de la directrice générale l'une de ses deux directrices adjointes prenant le poste de SG
- Le Secrétariat général prendrait la houlette de trois directions supports et de cinq missions
- trois directions seraient ainsi rattachées de fait à la Direction générale
- le transfert du Service informatique (DSI actuel) de Domino à Sully serait acté avec une nouvelle appellation de « Mission informatique » ainsi que son détachement de la DCMC et de son rattachement au Secrétariat général nouvellement créé
- l'équipe des monuments de l'Île de la Cité libèreraient les locaux côté rue de Turenne pour intégrer des espaces au sein du Palais de justice. La Mission marketing prendrait possession des espaces ainsi libérés
- une dizaine d'agents (ceux du pôle inventaire-récolement et les référents collection) travaillant à Sully partirait à Domino pour permettre ce jeu chaises musicales.

Et ceci n'est que la première étape d'un réaménagement en deux phases, puisqu'il est également prévu de faire bouger d'autres services (ou autres parties de services) dans le cours de 2019 (notamment le laboratoire photographique).

À noter que les plans de projet n'ont pas été transmis à vos représentants qui n'ont eu entre les mains que ceux de l'état existant. Arguant que tout n'était pas définitivement arrêté, la directrice des ressources humaines n'a fait que commenter les plans qui apparaissaient sur l'écran de son ordinateur portable...

Ces relocalisations vont avoir un effet considérable sur beaucoup de nos collègues habitant à distance conséquente de la capitale. Pour certains subissant déjà trois heures de transports quotidiens, ce ne sera pas moins d'une heure de plus qu'il faudra ajouter !

Rappelons que le président Béval renie ainsi son engagement pris lors de sa première réorganisation stipulant qu'aucun agent ne serait plus délocalisé d'un site du siège vers l'autre contre sa volonté. Le président a-t-il la mémoire qui flanche ou pas de parole ?

En outre, **on aimerait connaître la ou les raison(s) de l'urgence de cette nouvelle organisation.** Dans un contexte politique et ministériel qui peut s'avérer très mouvant dans les prochains mois...

Le SNMH-CGT revendique :

- La prise en compte des facteurs de risques psycho-sociaux qu'engendre toute nouvelle organisation
- Le desserrement du calendrier et le report du projet sur l'année 2019
- La prise en compte des besoins des agents : ne pas obliger des déplacements qui auraient des impacts négatifs tant dans l'organisation du travail que dans la vie personnelle des agents
- Le respect de l'articulation vie professionnelle et vie personnelle comme le mentionne le protocole égalité femmes-hommes de la Fonction publique
- L'amélioration des conditions de travail des agents ayant des bureaux traversants
- Une meilleure répartition des bureaux pour des directions dont les agents sont dispersés, en accord avec les agents concernés et dans le respect de leur meilleur temps de trajet domicile-travail de chacun
- Une réflexion sur l'usage à venir des anciens espaces d'exposition du sous-sol de l'hôtel de Sully
- Compte-tenu de l'insigne médiocrité qualitative du restaurant d'entreprise existant, une amélioration urgente de la restauration collective à Domino ou redonner aux agents le bénéfice des tickets-restaurant pour celles et ceux qui le souhaiteraient
- L'augmentation de la valeur faciale du ticket-restaurant à 8,50 euros

Le SNMH-CGT mettra tout en œuvre pour faire entendre la voix des agents face aux dangers que représente cette énième réorganisation des services du siège !

Paris, le 22 octobre 2018.